

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 6 août 2015 à 18h30, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Marielle Duhème, Florent Ricard, Paul André Ricard et Howard Welburn, formant quorum sous la présidence du maire.

Est également présente madame Johanne Hébert, directrice générale.

Est absent : le conseiller Rémi Robidoux.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

**15-08-06-3881 Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 6 août 2015 à 18 h 35.

Adopté

Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance

Afin de combler les besoins du greffe pour la présente séance;

**15-08-06-3882 Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de la présente séance.

Adopté

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Séance extraordinaire du jeudi 6 août 2015, à 18h30, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance;
- C) Adoption de l'ordre du jour;
- D) Autoriser la trésorière à enchérir lors de la vente par justice de Les entreprises Indifini Inc ;
- E) Période de questions;

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

15-08-06-3883

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 6 août 2015 à 18h30 tel que présenté.

Adopté

Autoriser la trésorière à enchérir lors de la vente sous contrôle de justice dans le dossier de Les entreprises Indifini Inc

Considérant le jugement rendu par la juge Céline Gervais dans le dossier Les Entreprises Indifini Inc accueillant la résiliation du bail et l'éviction du locataire;

Considérant qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens et effets des Entreprises Indifini Inc. ont été saisis et seront vendus par huissier le lundi 10 août 2015;

Considérant que la Ville désire s'assurer que tous les biens saisis seront vendus lors de la vente sous contrôle de justice.

15-08-06-3884

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

D'autoriser madame Johanne Hébert, trésorière, à enchérir et acquérir les biens, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, lors de la vente sous contrôle de justice qui aura lieu le lundi 10 août 2015 à 13h30 sans, toutefois, dépasser un montant total de 10 000 \$.

Adopté

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

15-08-06-3885

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Paul André Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 18 h 45.

Adopté

André Brunette, maire

Johanne Hébert, directrice générale